

## Faire garder son enfant en crèche

Sur son territoire, le Grand Périgueux gère 15 crèches avec 512 places d'accueil. Pour faire une demande de place, il faut constituer son dossier de pré-inscription puis le remettre au service Petite enfance lors d'un entretien.

Le point Accueil Petite Enfance est un lieu d'information et d'échange à la disposition des familles en recherche d'un mode de garde. Il vous aide à réfléchir sur la solution la plus adaptée à vos attentes et à vos contraintes.

### L'accueil collectif des tout-petits

Le Grand Périgueux gère 15 crèches pour un total de 512 places d'accueil collectif.

- › 10 crèches multi accueil
- › 4 micro-crèches
- › 1 crèche familiale

Sur le territoire, 4 autres crèches proposent l'accueil des tout-petits.

### Pour votre demande de préinscription en crèche

#### Le dossier de préinscription est disponible :

- › En remplissant le [formulaire en ligne](#)
- › Au Point Accueil Petite Enfance - 255 rue Martha Desrumaux - 24000 Périgueux

À noter : 1 dossier par enfant - Pour les jumeaux ou triplés : 1 seul dossier

PRÉINSCRIPTION EN  
LIGNE

Vous résidez sur une commune du Grand Périgueux et vous envisagez de faire garder votre enfant.

### Pour valider votre dossier, prenez rendez-vous avec le service Petite Enfance au 05 53 35 75 18

- › Si votre enfant est déjà né, vous aurez un rendez-vous individuel.
- › Si l'enfant est à naître, vous serez invité à participer à une réunion d'information et d'échange. Ce temps avec une professionnelle vous est proposé pour que vous puissiez réfléchir à vos besoins et vos attentes.
- › Pour les familles ayant ou ayant eu un enfant déjà inscrit en crèche, le rendez-vous ne sera pas nécessaire.


Une fois la confirmation de votre préinscription reçue, vous pourrez avoir accès à votre dossier en créant votre compte sur <https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/petite-enfance/faire-garder-son-enfant-en-creche?>

## Important

- › Si votre enfant n'est pas né au moment de sa préinscription, pensez à régulariser votre dossier dès sa naissance : vous devez transmettre au service Petite Enfance la copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant.
- › Après votre inscription pour tout changement de situation, vous devez informer le service Petite Enfance par votre **Espace famille** (<https://www.espace-citoyens.net/grandperigueux/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>), par **mail** ([https://www.grandperigueux.fr/informations-pratiques/envoyez-un-courriel?tx\\_powermail\\_pi1%5Bfield%5D%5Bsenderemail%5D=petite.enfance%40grandperigueux.fr](https://www.grandperigueux.fr/informations-pratiques/envoyez-un-courriel?tx_powermail_pi1%5Bfield%5D%5Bsenderemail%5D=petite.enfance%40grandperigueux.fr)) ou par courrier postal au Grand Périgueux - Service Petite Enfance- 255 rue Martha Desrumeaux - 24000 Périgueux.
- Changement de votre besoin : adresse, date d'entrée, horaires d'accueil, établissement...
- Changement de votre situation personnelle : déménagement...
- Changement de votre situation professionnelle : évolution de vos horaires de travail...

## Contact

	<p>PETITE ENFANCE <b>Annie BEYDON</b> Point Accueil Petite Enfance</p>	<p>✉ <b>Courriel</b> ☎ <b>0553357518</b></p>
---	--	--

	<p>255 rue Martha Desrumeaux 24000 PÉRIGUEUX <b>ALLO AGGLO</b> <b>05 53 35 86 00</b></p> <p>&gt; CONTACT</p>
---	--